# ETUDIANTS DU CAMPUS DE VERSAILLES, DEVENEZ VACATAIRE RELAIS SANTÉ

**Venez aider le SSE à promouvoir la santé sur votre campus.**

Septembre 2026 - juin 2027
Inscriptions closes

Campus de Versailles

Le SSE déploie le dispositif « Etudiant.es Relais Santé » dans ses composantes universitaires.  Relais entre le SSE et les étudiant·es, les ERS facilitent la meilleure connaissance et visibilité des offres, services et dispositifs de prévention et promotion de la santé proposés aux étudiant.es, permettent de mener des actions de sensibilisation de proximité en informant, écoutant, orientant, etc.

Lors de cette expérience, vous développerez notamment des compétences en communication, en santé et en gestion de projets et vous pourrez être amené.e à réaliser des tâches administratives ponctuelles dans le cadre de la coordination des actions de prévention.
**Inscriptions closes**

Vos missions

- Créer et diffuser les campagnes de prévention
- Mutualiser les ressources, les contenus experts et la communication
- Contribuer à mener une politique de prévention positive basée sur l' « aller-vers »
- Participer aux formations
- Ateliers de prévention

## Compétences requises

- Motivations pour les questions de santé
- Disponibilité et mobilité
- Bonne aisance relationnelle / dynamisme
- Capacité à travailler en équipe
- Être sérieux, rigoureux et impliquer dans son travail
- Bonne connaissance de l'environnement universitaire
- Attitude de non jugement et sens du service public
- Etre force de proposition
- Souci du reporting

**Les ERS bénéficieront d'une formation obligatoire à effectuer avant la fin octobre car nécessaire avant leur prise de poste : (sur temps de travail et justificatif d' absence fourni)**

- Fonctionnement du SSE : missions, offres et services proposés (30min)
- La prévention en santé et l'accès aux soins (3h)
- Posture d'animation et « aller vers » (3h)

- Programme de Prévention information et sensibilisation en santé mentale (PrISSM) (7h00)
- Vie affective et sexuelle (3h)
- Prévention des consommations de drogues (3h)
- PSC1, Premiers Secours Civique de niveau 1 (7h00)
- Activité physique et santé (3h)

Venez comme vous êtes avec votre CV!

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Avoir moins de 26 ans et être en formation initiale**

**Durée du contrat :** une période de 8 à 10 mois (entre septembre et fin juin)

**Volume-horaire hebdomadaire :** Contrat de 10 à 15 heures maximum par semaine.
Les jours et horaires de travail seront définis en début de contrat avec le/la chargé(e) de prévention et de promotion de la santé référent(e) du SSE en fonction de l'emploi du temps de l'ERS et des besoins du service.

**Rémunération :** 12,02€/heure brut - contrat étudiant. Dans le cadre de ces contrats, les heures effectuées du mois en cours ne sont payées que le mois suivant.
Les temps de formation sont obligatoires en début de contrat et rémunérés sur le temps de travail.

**Candidature**
Faire parvenir votre candidature par mail accompagné de

- un curriculum vitae (CV)
- une lettre de motivation

preventionSSE@uvsq.fr

Indiquer en « objet » : **"Candidature ERS UVSQ"**